

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّ الدِّينَ عِنْدَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ



إِلَهَ الْأَلَاءِ مُحَمَّدٌ رَّسُولُ اللَّهِ

## SERMON DU VENDREDI

HADHRAT MUHYI-UD-DIN AL-KHALIFATULLAH

MUNIR AHMAD AZIM

19 Avril 2019

12 Cha'ban 1440 AH

Après avoir salué tous ses disciples (et tous les musulmans) du monde entier avec la Salutation de paix, Hazrat Muhyi-ud-Din (atba) a lu le Tashahhoud, le Ta'ouz, et la Sourate Al-Fatiha, et il a ensuite axé son sermon sur :

### 19 AVRIL 2003-2019

*Alhamdulillah, Soumma Alhamdulillah*, cela fait aujourd'hui (19 Avril) 16 ans qu'un évènement historique s'est passé dans le cadre de la Manifestation Divine de cette époque. Le premier *Bai'at* (serment d'allégeance) dans la main d'Allah a été fait et ce jour-là marque aussi la mort du 4<sup>ème</sup> Calife du Mouvement Ahmadiyya. Avant que je ne me lève pour faire mon sermon, je ressens que je vais recevoir plusieurs messages importants de la part d'Allah. Il se peut que ces révélations descendent au cours de mon sermon ou après. Quoi qu'il en soit, ce sont là des messages que je dois partager – bientôt – avec vous mes très chers disciples et toute l'humanité, *Incha-Allah*.

[ Le Calife d'Allah – Khalifatullah (atba) – a ensuite parlé de ce jour important dans les annales de l'histoire de la Manifestation Divine et de la Jamaat Ul Sahih Al Islam. Il a raconté comment lui et celui qui a été toujours à ses côtés pour noter la révélation divine – et à qui Allah avait fait d'énormes faveurs (Z. Domun Saheb) – se sont réunis avec les croyants de la Manifestation Divine à cette époque pour le cercle d'étude à Quatre-Bornes. Ce jour là était le jour où le 4<sup>ème</sup> Calife du Mouvement Ahmadiyya trouva la mort, et Z. Domun Saheb avait posé

une question à l'Amir'ul Mumineen Munir Azim Saheb pour savoir s'il avait eu des révélations concernant donner le *Bai'at* (serment d'allégeance) aux croyants.

Huzur (atba) a précisé qu'à ce moment là il n'avait pas encore reçu aucune révélation, et que s'il n'a pas reçu de révélation, cela veut dire qu'il n'a pas reçu de révélations de la part d'Allah et qu'il ne pouvait pas dire à ce moment là qu'il a reçu quelconque révélations car mentir à propos de la révélation est un acte très grave aux yeux d'Allah.

Ce n'est que durant le cercle d'étude que la révélation divine vint, et à travers lui, Allah s'était manifesté et le premier *Bai'at* avait été pris par tous ceux présent dans la main d'Allah (représenté par sa main). Huzur (atba) a mentionné les noms comme M. Ramjaun Saheb, sa femme et ses enfants qui étaient présents et qui avaient pris le *Bai'at*. Alors il a donné un avertissement, et il conseilla à ceux qui avaient pris le *Bai'at* à cette époque (et qui ont tourné le dos à la Manifestation Divine) de bien réfléchir à ce qu'ils ont fait.

Huzur (atba) a ensuite dit que par la grâce d'Allah, c'est Allah qui consolide la vérité et aide Son élu et par Sa grâce Il a envoyé d'autres personnes, dans d'autres pays qui ont reconnu la vérité et qui ont intégré la Manifestation Divine – la Jamaat Ul Sahih Al Islam. *Alhamdoulillah*.

Huzur (atba) a saisi de cette occasion pour mentionner l'initiative pour un rassemblement par l'aile féminine (les Siraj Makin) de la Jamaat Ul Sahih Al Islam de Kerala qui commence aujourd'hui en ce jour béni le 19 Avril 2019 leur fonction (qui se terminera demain le 20 Avril 2019). Il les a félicité en leur disant

« *Moubarak Ho* » et a prié pour le succès de leur rassemblement. ]

## LE MOIS DE CHA'BAN

Comment vous le savez, nous sommes dans le mois de Cha'ban et c'est le deuxième Sermon du Vendredi que je fais en ce mois, et de ce fait j'ai choisi comme sujet de mon sermon d'aujourd'hui le Cha'ban et son importance.

Cha'ban est le huitième mois du calendrier Islamique. Et après le mois de Cha'ban, nous avons le mois béni de Ramadan. Hazrat Muhammad (pssl) a donné au mois de Cha'ban tout son importance.

D'après Aïcha (ra), le Prophète (pssl) jeûnait au point où nous disions: « *Il ne rompt plus son jeûne* »; et il rompait son jeûne au point où nous disions: « *Il ne jeûne plus* ». Je n'ai pas vu le Prophète (pssl) jeûner un mois complet à l'exception du Ramadan et je ne l'ai pas vu jeûner un mois autant que Cha'ban. (Boukhari et Mouslim).

Dans un autre Hadith d'après Ousama Ibn Zayd (ra), il a rapporté d'avoir demandé au Messager d'Allah (pssl): « *Ô Messager d'Allah, je ne t'ai pas vu jeûner dans un mois autant que tu le fais dans le mois de Cha'ban!* » Alors le Prophète (pssl) a dit: « *Ceci est un mois à propos duquel les gens sont négligents, il est entre Rajab et Ramadan, c'est un mois durant lequel les actes sont élevés vers Allah, et j'aime que mes actes soient élevés alors que je jeûne* ». (Nasai).

Nous apprenons de ces Hadiths que le Saint Prophète (pssl) avait l'habitude de profiter de ce mois au maximum. À travers lui, à travers sa *Sounnah*, nous avons appris que nos actions montent vers Allah, et de ce fait, nous devons faire le maximum pour qu'Allah accepte nos bonnes actions et nous pardonne nos fautes et péchés. Et Hazrat Muhammad (pssl) avait un amour tellement profond pour Allah qu'il avait l'habitude de se sacrifier beaucoup pour Lui afin qu'Allah soit content de lui.

Alors imaginez, nous faibles humains que nous sommes, si le *Rahmat-oul-Aalamîne* avait une très grande crainte et amour pour Allah, et qu'il aimait que ses actions montent vers Allah pendant qu'il soit dans un état pur de jeûne et de soumission, alors, imaginez combien de précautions nous devons prendre, faibles humains que nous sommes, pour continuer sa *Sounnah* dans la façon la plus correcte et non pas d'ajouter des innovations à ces pratiques pures, car si nous ne suivons pas son exemple dans la façon correcte, ce ne sont pas des bonnes actions que nous ferons, mais bien des péchés. Ainsi, nous ajoutons des innovations à la religion d'Allah au lieu de suivre le droit chemin.

C'est vrai que le mois de Cha'ban est un très grand mois, et le *Sounnah* du noble prophète (pssl) même nous a montré tout cela!

## SHAB-E-BARAAT

Comme vous le trouverez dans mon Sermon du Vendredi 05 Juin 2015, j'avais cité que d'après Baihaqi, Hazrat Muhammad (pssl) avait parlé de l'importance de la nuit de mi-Cha'ban (15<sup>ème</sup> nuit de Cha'ban). Il avait l'habitude de faire beaucoup d'*Ibâdat*, et jeûnait. Et il a dit que pendant cette nuit, Allah pardonne à celui qui demande Son pardon, et Il envoie Sa miséricorde sur ceux qui recherchent Sa miséricorde et Il donne un délai aux jaloux, à ceux qui ont une maladie dans leurs cœurs (afin qu'ils se réforment).

C'est vrai qu'en tant que musulman nous devons respecter cette *Sounnah*, mais seulement dans la limite que Hazrat Muhammad (pssl) avait l'habitude de le pratiquer! Nous ne devons pas dépasser les bornes où nous prenons les pratiques non-islamiques et nous ajoutons ceux-là à l'Islam. Ceci est bien condamnable en Islam.

*Alhamdoulillah*, je vois que l'ensemble des musulmans, surtout à Maurice, ont commencé à réaliser qu'il ne faut pas ajouter des innovations à la religion de l'Islam et à la *Sounnah* de notre bien-aimé prophète Hazrat Muhammad (pssl). Ceci est en réalité un très grand pas qu'ils ont fait pour ne suivre que les pratiques de Hazrat Muhammad (pssl), où ils observent le jeûne et font beaucoup d'*Ibâdat*, beaucoup de prières surérogatoires et ils cherchent la proximité d'Allah. Et beaucoup de bane musulmans ont arrêté cette pratique non-islamique de préparer des pains à l'indienne avec des douceurs (*Halwa* et *Roti*) afin d'aller les placer sur les tombes des membres de leurs familles qui sont morts.

Il n'est pas défendu d'aller au cimetière et faire d'invoquer Allah (*dôas*) en faveur des morts. Au contraire, il est recommandé, non seulement pendant la nuit de mi-Cha'ban mais aussi le reste de l'année de fréquenter les cimetière et de prier pour les morts, car cette pratique rappellera à celui qui le fait qu'un jour ou l'autre il va lui aussi mourir. Et ainsi cette pensée sur sa mort imminent le maintiendra sur le droit chemin, et l'aidera à faire de bonnes actions pour récolter le plaisir d'Allah. *Incha-Allah*.

Allah et Son Messager Hazrat Muhammad (pssl) nous a donné – à nous, musulmans – un océan de connaissances à travers le Saint Coran et les Hadiths et

*Sounnah* de notre bien-aimé prophète (pssl). Ceux qui suivent le Coran et la *Sounnah* comme il faut ne s'égareront jamais. Et quand arrive/ arriveront l'époque/ les époques où les gens corrompent les enseignements de l'islam et la *Sounnah* de notre bien-aimé prophète Muhammad (pssl), alors, comme dans notre époque actuelle, Allah enverra un de Ses représentant avec le *Rouh-il-Qouddous* pour vous/ leur montrer le droit chemin.

Le devoir d'un Khalifatullah c'est de vous prévenir, de vous donner des conseils et alors c'est à vous maintenant de voir si vous prendrez ces conseils en considération et réformeront votre vie comme Allah le souhaite (pour vous).

La nuit du 15<sup>ème</sup> Cha'ban est une nuit remplie de bénédictions, mais comme dans le mois du Ramadan et surtout les dix dernières nuits du Ramadan, les musulmans doivent prendre conscience qu'Allah sait et voit tout, et Il connaît le profond des cœurs et avec quelle intention quelqu'un est en train de faire telle ou telle action. S'il fait beaucoup d'actes d'adorations pendant un jour spécifique en pensant que tous ses péchés lui sont pardonnés et le lendemain il tombe une fois de plus dans le péché, alors ce type d'*Ibâdat* est sans aucune valeur aux yeux d'Allah.

Le mois de Cha'ban est un entraînement pour les musulmans pour commencer à se préparer physiquement, moralement et spirituellement pour le jeûne du Ramadan. Le mois de Cha'ban les prépare pour le mois du Ramadan et c'est aux croyants de prendre l'initiative de ne pas dépasser les limites du permissible ; ils ne doivent pas tomber dans le *Chirk*.

Restez dans la limite de ce que l'islam a prescrit. Faites vos actes d'adorations avec beaucoup d'amour et de respect. Les actes *Nafils* (surrogatoires) dans le mois de Cha'ban n'est pas obligatoire, mais plus une personne se consacre dans l'adoration, dans la méditation, non seulement dans les mois de Cha'ban et de Ramadan, mais tout au long de l'année, alors cette personne est un vrai croyant qui connaît l'importance de sa relation avec Allah et Son prophète (pssl) et l'islam, et un tel vrai croyant fait tout son possible pour pratiquer et prêcher les enseignements de l'islam dans son authenticité, sans ajouter ni retirer quelque chose de l'islam.

D'ailleurs, nous devons garder à l'esprit qu'en tant que croyants qui disent croire en Allah et Son Messager (pssl), nous devons nous acquitter de tous les devoirs

qu'Allah nous a confié. Rappelez-vous de l'explication que je vous avez donné durant le mois de Rajab. Pendant son *Miraj* (ascension spirituelle) Hazrat Muhammad (pssl) avait reçu l'instruction de la part d'Allah pour dire à son *Oummah* (sa communauté) pour faire la prière obligatoire 50 fois par jour, mais qu'ensuite, avec le conseil de Hazrat Musa (as), dans un état de vision, Hazrat Muhammad (pssl) alla plaider avec Allah pour réduire le nombre de prière, et alors les *Salaat* obligatoires ont été réduit à seulement cinq. Ensuite de par Sa pitié pour nous, Allah a dit qu'Il comptera ces cinq prières obligatoires comme étant les 50 prières initialement prescrites.

Alors, nous devons avant tout, respecter et savoir pratique tous les pratiques *Farz* (obligatoires). Un musulman doit au préalable s'établir fermement sur les actes obligatoires avant tout, et ensuite, quand il s'est bien établi fermement là-dessus, il peut accomplir les actes *Nafils* (volontaires) pour renforcer son lien avec Allah (twa), et un acte *Nafil* qui est hautement recommander par Allah Lui-même et aussi par notre noble prophète (pssl) c'est le **TAHAJJUD**, où Allah dit dans un Hadith-e-Qoudsi :

D'après Abu Huraira (ra), le Prophète (pssl) a dit : « Notre Seigneur (swt) descend sur terre, du ciel, chaque nuit durant le dernier tiers et Il dit : *'Qui est celui qui est en train de Me prier pour que Je puisse répondre à son appel? Qui est celui qui demande de Mes Faveurs pour que Je puisse les lui accorder? Qui demande de Ma Miséricorde pour que Je puisse lui pardonner?'* (Bukhari, Muslim, Malik, Tirmidhi et Abu Dawood).

Dans une autre version de Muslim, ce Hadith se termine par ces mots : « *Et Allah continue à poser ainsi des questions jusqu'aux premières lumières de l'aube où Il dit : 'Qui est encore à Me prier pour que Je réponde à son appel?'* »

Dans un autre Hadith-e-Qudsi rapporté par Anas (ra) que le Messager d'Allah (pssl) a dit: « Allah Le Tout-puissant a dit : *'Ô fils d'Adam aussi longtemps que tu m'appellera et que tu Me prieras, Je te pardonnerai pour ce que tu as fait et Je ne t'en condamnerai pas O fils d'Adam, même si tes péchés peuvent toucher les nuages dans le ciel et que tu Me demandes de te pardonner, Je te pardonnerai. O fils d'Adam, même si tu viens vers Moi avec des péchés aussi grands que la terre et que tu te présentes à Moi sans que tu associes un Dieu à Moi, Je t'accorderai un pardon presque aussi grand'.* » (Tirmidhi, Ahmed ibn Hanbal et Ibn Majah).

Alors, je conseille à tous mes disciples et le reste de l'*Oummah* de Hazrat Muhammad (pssl) de rester engagé dans les actes d'adoration (*Ibâdat* et *Zikr*) tous les jours, car chaque jour de votre vie est un cadeau qu'Allah vous a donné, à travers quoi vous pouvez accéder à Sa présence. N'attendez pas un jour spécifique pour recevoir le pardon d'Allah pour vos péchés ou erreurs. Profitez des nuits bénies qu'Allah vous a donné, **OUI**, mais ne comptez pas **SEULEMENT** sur ces nuits en pensant que vous vous êtes libérés de tous vos maux et péchés, qu'Allah vous a pardonné, et de ce fait, vous succombez une fois de plus dans les attractions de ce monde, et les péchés.

Vous devez apprendre à maintenir un équilibre entre le matériel et le spirituel. Vous devez maintenir une balance entre les deux, en recherchant l'aide d'Allah afin que vous réussissiez dans la mission qu'Il (Allah) vous a confié, qu'Allah nous a tous confié quand Il nous a envoyé sur la terre. Ne devenons pas les aides du Satan, mais nous devons faire de tels actions qui attireront le plaisir et le contentement d'Allah sur nous. *Incha-Allah, Amîne.*